

Objet : Avenant de transfert des droits et obligations de la société INEO Hauts-de-France à la société INEO Réseaux Nord Est

N° : VA_DEC2024_547
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

décidons

De conclure l'avenant prenant en compte :

-le changement de domiciliation de la société INEO Hauts-de-France, titulaire du marché public global de performance concernant la réalisation de travaux, la gestion, l'exploitation, la fourniture et la maintenance des installations d'éclairage public, sportives et d'illuminations de fêtes notifié le 15 mars 2018 ;

-la réalisation d'une opération d'apport partiel d'actifs effectuée entre la société INEO Hauts-de-France et la société INEO Réseaux Nord Est le 31 mai 2023.

Depuis le 31 mai 2023, la société INEO Réseaux Nord Est est domiciliée au 76 AVENUE RAYMOND POINCARE à DIJON (21000) avec un changement du n° de SIRET qui est le suivant : 381 287 101. Tous les droits et obligations nés des marchés passés avec la société INEO Hauts-de-France restent inchangés et sont transférés à INEO Réseaux Nord Est.

Imputation comptable : 6156 020 2250
Politique publique (domaine-action-activité) : 02.4.1 Eclairage public

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 18 septembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-205321-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 25 septembre 2024